

2 Cadre de service

Révision: Juin 2017 (M/001 de novembre 2017)



Employeur : Centre Hospitalier Territorial

Corps /Services : Cadre de service

Direction de la Coordination des Soins, de la Clientèle et de la Qualité

Droits de révision simple pour le renouvellement sur titre (J)

Lieu de travail : Hôtel de Dieu

Date de Validité de l'offre: Invalidé 01 novembre 2017

Fonction générale : renouvellement

Date limite de candidature: Invalidé 01 novembre 2017

Détails de l'offre :

Missions :

Le cadre de service est responsable de la continuité et de la qualité des soins personnalisés.

En lien avec l'encadrement médical il organise les soins en ciblant le patient au centre de la prise en charge et dans le cadre des moyens qui lui sont alloués par la CAS.

Il assure son équipe, dans le respect des compétences de chacun et des valeurs médicales dans le projet d'établissement.

Activités principales

Service des soins :

- Coordonner les soins de l'adhésion à l'élaboration du projet de soins dans le cadre de la prise en charge du patient et de l'offrir au sein de son service en collaboration avec l'encadrement médical.
- Gérer le projet de soins sur la base d'indicateurs institutionnels et spécifiques services.
- Veiller au processus à la qualité et à la sécurité des soins à l'application des bonnes pratiques et des procédures institutionnelles et au respect de la réglementation.
- En cas d'incidents évitables, gérer l'incident dans le cadre des règlements, tout en assurant un plan d'action adapté et en assurer le suivi.

Service des ressources humaines :

- Gérer les ressources humaines qualitativement et quantitativement sur la base de la réglementation en vigueur et des plans de gestion de temps de travail de l'établissement.
- Assurer une juste répartition des effectifs, en fonction de la charge de travail et dans le cadre des moyens alloués au service.
- Contribuer à l'intégration au sein de son équipe des professionnels en situation de transition temporaire ou permanente.
- Gérer les professionnels sur la base des filières de garde et les accompagner dans l'actualisation et l'évolution de leurs compétences.

Équipements/matérielles, matériels, informatiques :

- Adapter les équipements aux besoins du service, en garantissant leur bon usage et de leur fonctionnement, en collaboration avec les services supports, dans le cadre d'une relation client fournisseur.

Soins :

- Veiller à une bonne utilisation des locaux, à leur entretien et à leur maintenance.
- Assurer les services concourants en cas de dysfonctionnements.

Management :

- Définir et assurer son équipe autour du projet de service et du projet d'établissement en collaboration avec le corps médical.